

Chambéry, le 16 Juin 2025

SÉJOUR D'INTEGRATION 6^{ème}

SORTIE EN MONTAGNE 4 ET 5 SEPTEMBRE 2025

Chers parents,

Dans le cadre de l'opération « Collégiens à la montagne » initiée par le Conseil Départemental et soutenue par la Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne de Chambéry et ce afin de favoriser une cohésion de groupe, nous avons le plaisir d'organiser 2 jours d'intégration pour l'ensemble des élèves de 6^{ème}.

Ce séjour aura lieu les jeudi 4 et vendredi 5 septembre 2025, avec nuitée dans les refuges de l'Étendard (Saint Sorlin d'Arves) et le Col de la Vanoise (Pralognan) situés à 2500m d'altitude. Cela permettra une diversification de nos activités éducatives. Les élèves seront logés par classe.

Cette activité est entièrement financée par le Conseil Départemental, elle est obligatoire et seules seront prises en compte les absences pour raisons médicales.

Si votre enfant a une contre-indication médicale et/ou alimentaire, nous vous remercions d'informer le professeur principal le jour de la rentrée et de l'indiquer dans le formulaire d'autorisation.

Le report et/ou l'annulation de cette sortie, en cas de mauvais temps, vous sera communiqué au plus tard la veille.

Déroulement de ces 2 journées :

Les élèves seront accompagnés par leurs professeurs et des professionnels de la montagne (Accompagnateurs en Moyenne Montagne – AMM).

- **Jeudi 04 septembre 2025**

- Rendez-vous 8h00 au collège avec le sac à dos (voir ci-dessous), les chaussures de marche aux pieds, des vêtements de randonnée.
- Départ 8h15 du collège en car
- Montée à pied dans les différents refuges avec découverte de la faune et de la flore.
- Repas + veillée

- **Vendredi 05 septembre 2025**

- Petit-déjeuner au refuge
- Randonnée
- Retour au collège vers 16h00 (les élèves seront libérés à la sortie du car)

Matériel obligatoire :

- 1 sac à dos de montagne (20 litres) pouvant contenir toutes les affaires obligatoires décrites ci-dessous (les valises sont interdites).
- 1 paire de chaussure de montagne ou des baskets de sport avec des crampons (type trail). Les chaussures en toile, à velcro et/ou à semelles lisses sont interdites.
- 1 pique-nique pour le repas du jeudi midi + goûter de l'après-midi + barres de céréales pour la marche
- 1 sac à viande (draps de couchage de randonnée en vente dans les magasins de sport)
- 1 gourde ou bouteille plastique (maximum 1 litre)
- 2 paires de chaussettes de rechange
- 1 tee-shirt de rechange
- 1 pantalon léger type collant ou survêtement de rechange
- 1 casquette, 1 paire de lunettes, crème solaire
- 1 coupe-vent imperméable
- 1 polaire + 1 bonnet + 1 paire de gants en polaire
- Nécessaire de toilette : 1 gel douche, 1 serviette, 1 brosse à dent + dentifrice - Pansements « ampoules », 1 paquet de mouchoirs en papier.

L'équipe de direction du Collège